

Frasne

infos

Journal trimestriel d'information municipale de Frasne
No 57— mai 2014



Le mot du maire

De nouveaux élus assument la gouvernance de notre commune depuis les dernières élections, un challenge pour une équipe renouvelée pour les 2/3 de ses membres.

C'est dans un contexte économique et social difficile fait de réformes qui se succèdent et affectent les collectivités territoriales, qu'il nous faut écrire la feuille de route pour les 6 ans à venir. Un réel défi!

Le désengagement financier massif de l'Etat devra être compensé à l'interne par une remise à plat de notre fonctionnement et des charges engagées, mais aussi en assumant politiquement une hausse des impôts afin de conserver une capacité suffisante d'autofinancement.

A l'échelle de la communauté de communes, nous mutualiserons les moyens et compétences afin d'anticiper les réformes à venir. Celles-ci toucheront le périmètre géographique de la la Communauté de Communes Frasne Dugeon, puisque les bases démographiques minimum passeront de 5.000 habitants aujourd'hui à 10.000 demain.

Les missions seront aussi modifiées puisque l'intercommunalité sera avec la Région, la collectivité de proximité reconnue.

Face à de tels enjeux, il est nécessaire pour réussir, de se former. Aussi, vos élus se sont engagés dans des cycles de formation concernant budget-finances, urbanisme et autres.

Un début de mandat très studieux.

Bonne lecture

Dans ce numéro :

BILAN DU MANDAT 2008-2013	4-5
BUDGET 2014	6
URBANISME ET TRAVAUX	7
REUNION DES ASSOCIATIONS	8
LA NOUVELLE RÉSERVE NATURELLE	11
UN COLLÈGE ÉCO-CITOYEN	13
DE NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES	14



*Philippe Alpy,
Maire, président du CCAS
vice-président de la CFD*



*Jacky Désarménien
1er adjoint
En charge de l'état civil et du cimetière*



*Maud Franey-Saillard
2ème adjoint
En charge des affaires scolaires et familiales
Vice présidente du CCAS*



*Bruno Trouttet
3ème adjoint
En charge de l'urbanisme*



*Jean-Paul Barthelet
4ème adjoint
En charge de la voirie et de son personnel, des travaux, des bâtiments communaux*



*Géraldine Iotti
5ème adjoint
En charge des finances et du développement économique*



*Guy Perrin
Conseiller délégué
Président commission bois et forêts*



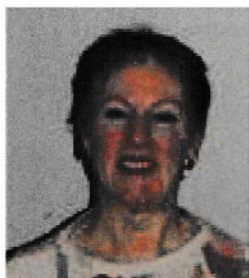
Isabelle Elisabeth
Vice-Présidente commission vie scolaire et enfance-jeunesse



Laurent Vuillemin
Responsable des chemins ruraux



Marie-Claire Renaudin
Présidente commission fêtes et cérémonies



Marie-Jeanne Pesenti
Responsable gestion cimetière



Denis Vallet
Président commission sécurité et accessibilité



Aude Simon-Curot
Présidente commission information/communication



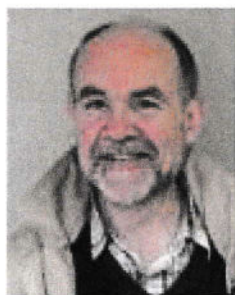
Valérie Frelet
Présidente commission accueil des familles



Jean-Mathieu Ciresa
Vice-Président commission travaux, voirie, réseaux



Marine Paris
Responsable du CMEJ Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



André Chrétien
Président commissions cadre de vie et transports



Hélène Poulin
Présidente commissions vie associative et salle des jeunes



Jean-Pierre Vuitton
Président commission infrastructures

Réalisations 2008-2013

Ecoles/ Jeunesse/ Action sociale



Travaux dans les écoles
543.000 €



Rénovation école
de musique 78.000 €



Rénovation cours de tennis
62.000 €



Travaux salle du 3e âge
et presbytère
280.000 €

Développement économique



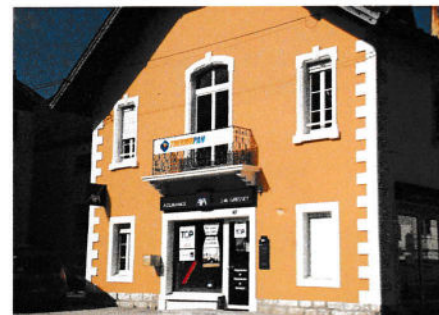
Bâtiment relais
Pépinière d'entreprises
567.000€



Plate forme en-
treprise CGTEC
107.000€



Plate forme Nature Bois
Energie
90.000€



Bâtiment ex-agricole
265.000 €

Voici les investissements majeurs engagés lors de la mandature précédente.

A cela il convient d'ajouter les nombreux « petits chantiers » réalisés afin d'améliorer le quotidien de la vie au village.

Les montants indiqués sont TTC et subventions non déduites.

Réalisations 2008-2013

Aménagements urbains



Rue des marronniers
380.000 €

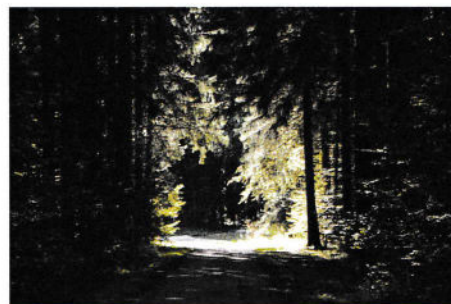


Acquisitions immobilières
Grande Rue
313.000 €



Acquisition immobilière
Maison SNCF
50.000 €

Environnement



Acquisitions foncières en
forêt 42.000 €



Chaufferie bois
1.270.000 €



Assainissement (mise en
séparatif)
1.200.000 €

Portage de projets



Foyer d'Accueil Médicalisé pour jeunes adultes souffrant de troubles autistiques : 6 années de travail pour aboutir à une mise en chantier en 2015



Plate forme RTE et réseaux électriques : 4 années d'implication et d'investissements

Budget général 2014 (en milliers d'euros)

Budget Général 2014

(en milliers d'euros)

Répartition par nature

Dépenses		4 436 m€	Recettes		4 594 m€
Budget principal : 3 361 m€			Budget principal : 3 361 m€		
Investissement : 1 510 m€			Investissement : 1 510 m€		
Immob.incorporelles (frais d'études)	10	m€	Subventions d'investissement(sauf 138)	63	m€
Immob.corporelles (Terrains, materiel)	265	m€	Autres immobilisations	11	m€
Immob.en cours (Travaux)	841	m€	Dotations, fonds div., réserves (FCTVA,TLE)	624	m€
Emprunts et dettes	105	m€	Produits des cessions	105	m€
Déficit d'investissement reporté	244	m€	Virement de la section de fonctionnement	694	m€
Créances sur particuliers	45	m€	Operations d'ordre entre sections	13	m€
			Excedent reporté -		m€
Fonctionnement : 1 851 m€			Fonctionnement : 1 851 m€		
Charges à caractère général	507	m€	Attenuations de charges	30	m€
Charges de personnel	353	m€	Produits des services, du domaine	54	m€
Autres charges (Subventions, cotis.div...)	123	m€	Impots et taxes	888	m€
Charges financières	40	m€	Dotations et participations (Etat,Dept)	399	m€
Dépenses imprévues	9	m€	Autres produits (excédant bois, ...)	275	m€
Virement a la section d'investissement	694	m€	Produits exceptionnels	1	m€
Operations d'ordre entre sections	12	m€	Excedent de fonctionnement reporté	204	
Atténuation de produits	110	m€			
Charges exceptionnelles	3	m€			
Budgets annexes : 1 048 m€			Budgets annexes : 1 233 m€		
Investissement+Fonctionnement			Investissement+Fonctionnement		
Budget bois	485	m€	Budget bois	564	m€
Budget assainissement	189	m€	Budget assainissement	232	m€
Budget chaufferie bois	399	m€	Budget chaufferie bois	433	m€
Budget CCAS	8	m€	Budget CCAS	4	m€

Dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, "le programme de responsabilité" du Gouvernement se traduit d'ores et déjà par le désengagement de l'Etat à hauteur de 12 000 € pour le village de Frasne.

Pour compenser partiellement cette perte sèche et maintenir la qualité des services communaux, le conseil municipal en date du 17 avril 2014 a voté une hausse de 2 % des taxes directes locales pour un montant de 11 377€.

Afin de mieux se projeter dans ce contexte économique particulier, la commune a décidé de commander un audit financier du mandat écoulé au cabinet KPMG collectivités.

De cette étude approfondie ressort qu'à un rythme de 750 000€ investis par année durant le précédent mandat, les finances de la commune restent saines.

Pour preuve, l'indicateur phare qu'est la capacité de désendettement, le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser tous ses emprunts, est de moins de 3 ans.

Un résultat exceptionnel dans le climat actuel où un tel ratio est rarement en dessous de 5 ans (dans certaines communes surendettées, il peut dépasser les 25 ans).

Dans le but de se responsabiliser au maximum, les élus se sont engagés dans

une formation en gestion des finances publiques avec le cabinet KPMG.

A noter que cet accompagnement à l'acquisition des réflexes de bonne gestion n'est pas obligatoire.

L'objectif est de continuer à investir pour le bien-vivre à Frasne en préservant une situation financière saine malgré le plan de rigueur de l'Etat.

Nous vous convions à une réunion publique en septembre afin d'échanger avec vous sur ce thème qui nous concerne tous.

Pour l'équipe
Aude Simon Curot

Urbanisme : travaux de printemps

Savez-vous que certains travaux d'aménagements extérieurs doivent faire l'objet (avant de les entreprendre bien sûr), d'une demande d'autorisation afin de respecter les règles d'urbanisme ?

Par exemple, vous souhaitez ériger le long de votre propriété une clôture, et bien celle-ci devra respecter quelques critères tels que la hauteur maximale, la hauteur du muret ou encore le type d'occultation.

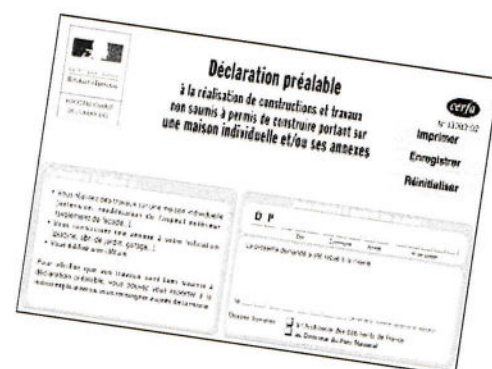
Pour ce dernier, seuls sont autorisés les systèmes à claire voix, les grillages, les murets surmontés ou non d'une haie mais les montages en panneaux pleins ou systèmes équivalents, sont eux interdits.

Autre travaux à déclarer impérativement : les abris de jardin et les bûchers.

Un précédent article dans ce journal rappelait à ceux qui ne le savaient pas, le caractère obligatoire de ces déclarations. Quelques-uns en ont pris bonne note, pour les autres un courrier personnalisé leur sera adressé si ce n'est déjà fait.

Rappelons enfin qu'il ne faut pas hésiter à vous renseigner en mairie et si nécessaire demander un rendez-vous, car nous pouvons vous accueillir le samedi matin à partir de 9h00.

Bruno Trouttet



Voirie et désherbage

Avec le printemps précoce, l'herbe pousse le long de la voirie!

Les mesures pour la protection de l'environnement et le désengagement de l'Etat nous conduisent à vous inciter, sinon à vous le demander simplement de désherber et d'entretenir les surfaces au droit de votre propriété.

La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de

Franche-Comté nous contraint à ne plus utiliser de pesticide.

L'objectif du Grenelle de l'environnement est d'interdire totalement l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2018.

De même, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), nous contraint également à espacer les tontes.

Les équipes communales ne pourront pas tout désherber manuellement.

Nous vous remercions par avance pour votre contribution à la valorisation de notre cadre de vie.

Jean-Paul Barthelet

Sécurisation des accès à la Place Rouy

Des problèmes d'évacuation d'eaux pluviales nous ont conduits à revisiter le réseau. L'évacuation des eaux se fait par le centre de la place.

Nous avons profité de ces travaux pour modifier l'entrée et la sortie de la place Rouy pour rendre son accès plus sûr.

Des tranchées importantes, jusqu'à 3 mètres, ont été creusées pour purger ces problèmes (reprises de branchements et autres). La finition vient d'avoir lieu avec la réalisation des bitumes.

Souhaitons que chacun trouve en ces aménagements un bon fonctionnement.

Jean-Paul Barthelet



Entrée et sortie centrale de la place Rouy

Association les Brimbelles

Nos dernières manifestations (Carnaval des enfants le samedi 15 mars et Vide Grenier le dimanche 13 avril) ont accueilli du monde, merci à tous les participants de Frasne !

Parmi vous, si certains souhaitent s'investir bénévolement, nous vous attendons cordialement !

Pendant les dernières vacances, les accueils de loisirs pour les enfants de 4 à 11 ans, ont fonctionné du 24 au 28 février et du 22 au 25 avril. Fréquentation très moyenne (14.3 et 19.4 enfants en moyenne par demi-journée), malgré l'ouverture en avril, du "Péri Loisirs", de 7h30 à 9h et de 17h à 18h suite à la demande des familles.

Nous espérons un taux de remplissage plus important lors de **nos 3 semaines d'accueil en juillet, du lundi 7 au vendredi 25** (le programme sera rapidement disponible sur notre site Internet)!

Malgré tout, entre un mini stage de théâtre avec Jérôme Rousselet de la Compagnie Sarbacane en février

(thème : la France a un incroyable talent) et des bonbons à foisons et une chouette sortie à Pontarlier en train en avril (thème : qui veut gagner des bonbons ?), tous les enfants présents en ont bien profité !

Les participants du stage théâtre, ont, eux, aussi "travaillé", pendant 7 après-midis du 22 au 30 avril, pour présenter à leurs familles, une pièce créée, écrite et mise en scène avec Liliane & Lisa du théâtre du Grand Huit !



Pour tous renseignements, contacter le bureau de l'association, dans les locaux de l'école primaire, 14 rue de la gare à Frasne (25560). Tél : 03 81 89 85 07 ou 06 30 59 08 31 –
Mail : famillesrurales.fradom@wanadoo.fr - Site Internet : www.famillesrurales.org/lesbrimbelles

Vie associative

La Présidente de la commission, Hélène Poulin, souhaite rencontrer les représentants de toutes les associations de Frasne afin de présenter dans un premier temps son équipe.

Le but de cette rencontre sera également d'échanger sur vos attentes, vos **p r o j e t s**. Cette première réunion sera l'occasion de partager un bon moment de convi-

vialité.

Elle se déroulera le vendredi 23 mai à 20h à la salle d'animation.

Un courrier sera adressé prochainement à toutes les associations.

Si vous ne recevez rien, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées au secrétariat de Mairie (mairie@frasne.fr).

Hélène, Isabelle, Marine, Jacky et André vous attendent nombreux dans la bonne humeur...

Tennis club

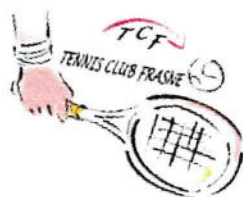
Un début de saison prometteur...

Une météo particulièrement clémente en cette fin d'hiver a permis aux passionnés de tennis de profiter des terrains extérieurs très tôt en ce début de saison, jamais début avril le nombre d'adhérent n'a été aussi élevé !

En effet, le 8 mars, les filets ont été réinstallés (ce qui est une première, si tôt...). Egalement, un nettoyage de printemps (avant un démoussage prévu fin mai) a été effectué, permettant d'enlever tout élément naturel (feuilles, épinettes de sapins, ...) propice au développement de mousse sur la surface en enrobé poreux, la mousse étant l'ennemie numéro un des terrains de tennis ! C'est d'ailleurs dans cette optique que la haie de sapins (côté salles des fêtes) avait été supprimée l'an dernier.

Rappelons que pour utiliser les installations, il suffit d'être détenteur d'une carte d'adhérent ou d'une licence (titre qui permet en outre de jouer en salle l'hiver dans les créneaux horaires dévolus au club de tennis et de jouer en compétition).

A noter que pour 2014 le nombre de licenciés a connu une augmentation significative et que l'école de tennis fait le plein....



En passant par Nancy...une coupe Davis

Les 3,4 et 5 avril dernier l'équipe de France de tennis affrontait, en 1/4 de finale de la coupe Davis, l'équipe d'Allemagne.

Une délégation du club de Frasnais a fait le déplacement en Lorraine afin d'assister à de superbes matchs et surtout de vivre intensément l'ambiance si particulière qui n'existe qu'en coupe Davis ! Le suspense a été maintenu jusqu'au bout et c'est seulement le dimanche soir que l'équipe de France pouvait savourer sa victoire et se projeter (comme le palais des sports plein à craquer !) dans une 1/2 finale qui se jouera aussi en France (à Roland GARROS), affaire à suivre...

Une ballade, inévitable, sur la place Stanislas a permis de croiser tous les joueurs de l'équipe de France sortant de leur hôtel et de prendre quelques clichés...

Pascale Alpy



Avec Gaël Monfils à Nancy



A Frasnais, la haie a été retirée

SAISON 2014- TARIFS

Licence 65 € - Carte adhérent familiale : 35 € - Carte adhérent individuelle : 16 €

Vente des titres et renseignements : Prochaine permanence au club house : samedi 17 mai de 10h à 12h

ou au 0675667965 ou sur tennisclub.frasne@gmail.com

Frasne Vallorbe : déjà 100 ans de liaison... ferroviaire

Déjà un an que le projet de commémoration de l'ouverture de la ligne Frasnais Vallorbe est sur les rails Les 5 communes impliquées des 2 côtés de la frontière, travaillent afin que cette manifestation soit un succès. Le soutien du Conseil Régional, de la SNCF, de RFF et de la CTJ est espéré. Un point plus complet sera fait dans le prochain Frasnais Infos.

André Chrétien

Ski club Frasne Drugeon : fin de saison

Fin de saison bien remplie avec une grosse participation du ski club sur les dernières courses de mars.

De bons résultats surtout dans les petites catégories et en cadettes, Pauline Vuillemin qui termine 8^{ème} au classement national cadette et championne de France de ski orientation.

Mais la surprise est venue d'un autre registre : en effet le ski club a reçu pour la course patrouille déplacée aux Fourgs, le **trophée de la meilleure organisation** de la coupe du Doubs, prix qui récompense le sérieux et le dynamisme des membres du ski club .

Et la saison n'était pas terminée ! il y a eu ensuite l'organisation d'un spectacle comique en collaboration avec le club du mont d'Or à Labergement : Yohann Metay, qui à sa façon assez délurée nous a fait partager tous ses fantasmes dans sa course autour du Mont Blanc. Grosse affluence pour 2 heures de fou rire et de détente.

Et enfin l'organisation de l'assemblée électorale du comité régional de ski, tous les clubs du massif étaient présents à Frasne ce samedi 26 avril et le maire et le président du club n'ont pas manqué de mettre en avant les atouts du village et de la vallée du Drugeon.

Assemblée générale qui restera dans les annales puisque la présidence est passée de Jean Marc Dole à Gilbert Carrez.

Pour ce printemps, une sortie familiale est prévue le dimanche 4 mai au Chasseral, un mois de mai au repos puis ce sera la reprise début juin pour les activités canoé, escalade, et la marche nordique tous les mercredi soir dès le 11 juin à 17h30 au chalet du ski club.

Jean-Luc Girod



Le comité régional de ski du massif jurassien a choisi Frasne pour élire son nouveau président



Le ski club Frasne Drugeon récompensé par le trophée de la meilleure organisation



Sortie sur le Lac Saint Point

Réserve Naturelle Régionale : du pain sur la tourbe en 2014

C'est en 1986 que le site a été classé réserve naturelle volontaire. Puis, en 2003, la Communauté de communes Frasne-Drugeon est devenue compétente pour sa gestion et son ouverture touristique.

Le 13 mars 2010, l'agrément de la RNR des Tourbières de Frasne comportant 149 hectares de zones humides et tourbeuses (l'Ecolant, les Levresses et le Forbonnet) **est arrivé à échéance.** La Région Franche-Comté a donc mis en place une mesure de protection temporaire de 18 mois sur l'ensemble du site en attendant le renouvellement de l'agrément et le nouveau classement en Réserve Naturelle Régionale. Pour rappel, le site est également situé en zone Natura 2000 et dans le périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du Drugeon. Emilie Calvar, chargée de mission de la CFD, s'est vue confier la réalisation du nouveau dossier d'agrément, grâce à l'aide financière de la Région et de l'Agence de l'Eau.

Un diagnostic complet a été réalisé, en concertation avec la commune de Frasne déjà partie prenante et, fait nouveau, celle de Bouverans.

Cette étude a permis de comprendre que la mise en place d'une Réserve doit s'attacher aujourd'hui à répondre à une cohérence de milieux naturels similaires plutôt qu'à des frontières administratives. C'est pourquoi, la nouvelle proposition de périmètre, faite par la CFD, après un travail partenarial d'une année, s'étend maintenant sur la commune de Bouverans, intégrant ainsi la totalité

de la tourbière des Levresses, qui était à cheval sur 2 communes, les Levresses et Grand Marais à Bouverans.

Le nouveau périmètre proposé passe donc de 160 à 293 ha, avec l'accord signé de tous les propriétaires et ayants droits concernés.

C'est le conseil régional de Franche-Comté qui est l'institution responsable de ces réserves, et c'est donc à la Région que revient la décision de valider ou pas ce projet de réserve naturelle. La Région s'entoure de l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté. Nous sommes heureux de vous apprendre que la délimitation de la réserve et la partie réglementaire ont été validées depuis le 14 février 2014.

Il reste encore du travail avec l'élaboration du nouveau plan de gestion qui définira les enjeux et objectifs à atteindre ainsi que les opérations à mettre en place pour les 10 prochaines années et le choix du gestionnaire qui appliquera ce plan de gestion du point de vue des enjeux environnementaux comme de l'ouverture au public touristique, le tout en conservant le souci de la proximité et du partenariat essentiel tissé entre les acteurs qui font vivre la Réserve, notamment La Confrérie des Tourbiers dont les actions pour l'entretien et l'animation des tourbières marquent bien l'attachement de tout un territoire à son patrimoine et à son histoire. Bref du pain sur la tourbe pour cette année 2014.



Des bénévoles fort engagés

G e -

Accueil des familles

Vous avez emménagé récemment dans notre village ?

Bienvenue à Frasne !

L'équipe municipale se tient à votre disposition et vous propose un apéritif de bienvenue le samedi 21 Juin à 11h en mairie.

Que vous soyez arrivés cette année ou

même un peu plus tôt, nous serons heureux de vous rencontrer et de répondre à vos questions.

Vous avez de nouveaux voisins ?

L'accueil des nouveaux arrivants est l'affaire de tous : n'hésitez pas à leur faire part de cette invitation !

Le formulaire d'inscription vous attend au secrétariat de la Mairie.

A bientôt donc...

La commission accueil des familles

Un autre aspect de la démarche de développement

En début d'année, lors de la première réunion du groupe de pilotage de la démarche de développement durable du collège, nous, les élèves, nous avons eu l'idée de sensibiliser les élèves au gaspillage et aux déchets qu'ils produisent.

En particulier, on s'est rendu compte que les élèves consomment de plus en plus de sucettes et les jettent n'importe où. Alors on a voulu rendre les élèves responsables de ce qu'ils font.

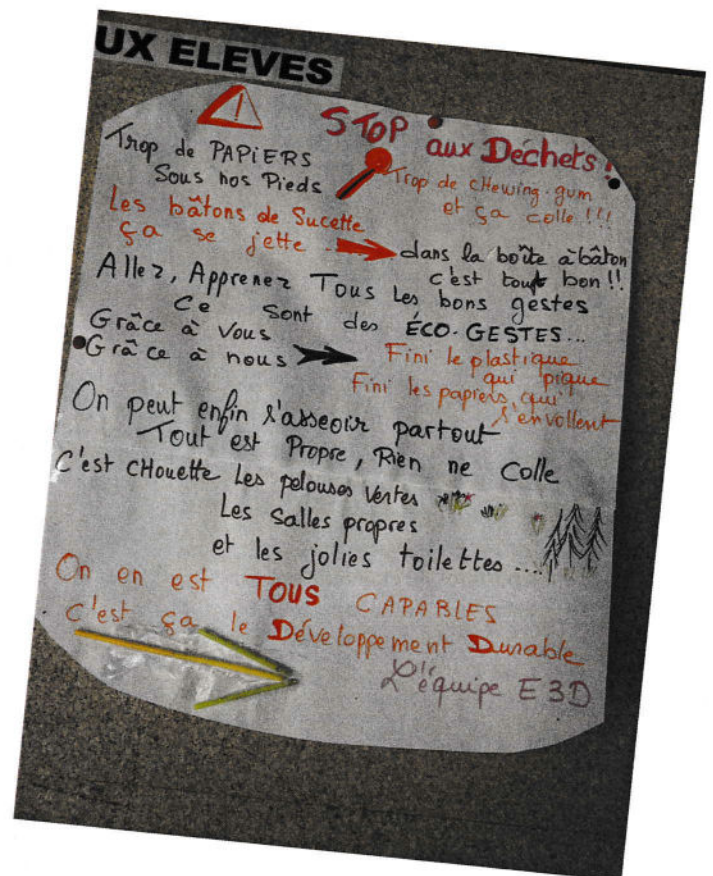
C'est pourquoi, à l'atelier développement durable avec les élèves de la classe de 5^{ème} D, on a fait des boîtes pour y jeter les bâtons de sucettes, on a fait des affiches et on a écrit un poème pour leur expliquer à quoi servaient ces boîtes.

Jeudi 17 avril, nous avons fait une action écocitoyenne : pendant la récréation du matin, on a ramassé tous les déchets que les élèves jettent. En ce qui concerne les bâtons de sucettes, nous en avons ramassé 54. Avant notre collecte, dans la boîte, il y avait 157 bâtons de sucettes.

Cette action du jeudi 17 avril nous a aussi permis de remercier les agents pour le travail qu'ils font pour que notre collège reste toujours propre. Mais certains élèves n'ont pas été sympathiques avec nous car pendant que nous ramassions leurs déchets, ils jetaient d'autres papiers. Heureusement, d'autres nous aidaient.

Les professeurs vont maintenant expliquer à tous les élèves pourquoi on a fait cette action et pourquoi il faut respecter notre collège et tous ceux qui l'entretiennent.

Alice, Solenn, Enzo et Erblin



Émile Laroue, un collèè éco citoyen

"Émile Laroue n'aurait pas désavoué cette initiative !"

C'est par ces mots que Claude Jeannerot a parlé de l'inauguration du chalet de compostage installé dans l'enceinte du collèè.

Inventé par l'association compost'Tri en 2010, c'est avec le partenariat de Préval que ce chalet a été placé là, contribuant fortement à la sensibilisation des élèves au recyclage.

En présence de Monsieur Bulabois, inspecteur pédagogique régional remplaçant le Recteur et de nombreux élus, l'inauguration a eu lieu en cette veille des vacances de Pâques, sous les explications de Jean-Marc Grosjean, spécialiste en la matière.

Dans ce chalet de compostage, tout ou presque y passe : déchets de cuisine et du réfectoire, papiers, déchets verts, afin d'obtenir un compost qui est remis dans le jardin entretenu par les élèves de cinquième.

"Cette démarche est volontaire et contribue à la responsabilité collective et individuelle des élèves".

Ces mots de Rosine Capristo, principal, soulignent en effet la volonté du collèè à s'engager dans cette dé-



Inauguration du chalet de compostage avec (de gauche à droite) : J.P. Gurtner, conseiller général du canton de Levier, P. Alpy, maire de Frasnè, C. Jeannerot, président du Conseil Général du Doubs et C. Dussouillez, président de PREVAL

marche "développement durable", ayant par ailleurs créé en 2006 une classe "environnement" dans ce qui était un projet d'établissement.

Le collèè Émile Laroue a par ailleurs obtenu la labellisation "E 3 d" (École engagée dans le développement durable) par ses actions en faveur de la protection de l'environnement : recyclage, opération récupération des bâtons de sucettes et de papiers de bonbons et autres déchets.

D'autre part, un lieu est destiné à la récupération des piles, stylos et cartouches d'encre usagés, ainsi que des bouchons destinés à l'opération "bouchons d'amour".

Initiative importante : la sensibilisation au gaspillage ; au réfectoire on finit son assiette et surtout, on ne prend pas trop de pain de façon à ne pas le jeter.

Ainsi, on fait des économies et on pense à ceux qui n'ont pas la chance de pouvoir consommer, ne serait-ce que la quantité de pain jeté tous les jours.

C'est ça aussi, être éco citoyen...



Les élèves éco-délégués avec leur professeur, Mme Serrette

Photos Conseil Général du Doubs

Rythmes scolaires : faire et défaire c'est travailler !

Le ministre de l'Education Nationale, Benoit Hamon, s'est montré favorable à un « assouplissement » dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Cependant, les dernières évolutions ne semblent pas prendre cette direction.

L'inspecteur de la circonscription de Pontarlier, Monsieur Laugier, devait réunir les directeurs des écoles le 6 mai. Il nous informera en temps voulu, des nouvelles « consignes » transmises par le ministère.

Nous aurons donc à nous réunir à nouveau au sujet de l'organisation des rythmes scolaires. La concertation étant de mise !

Maud Franey Saillard

Classes de découverte à l'école Xavier Marmier

Cette année, tous les élèves de l'école partent en classe de découverte. Selon les classes, deux destinations ont été choisies :

Les CP, CE1 et CM1 iront aux Longevilles Mont d'Or fin mai ou mi-juin ;
La classe de CM2 est allée à Lyon en mars ;

La classe de CE2 ira à Lyon début juin.

Ces projets ont pour objectif de :
Faire vivre aux enfants une aventure collective

Apprendre « grandeur nature »

Dynamiser les apprentissages

Développer l'autonomie.

Les enfants de CM2 qui sont allés à Lyon les du 24 au 26 mars sont rentrés enchantés de leur séjour. Ils ont pu découvrir une « grande ville » et ses moyens de transport en commun : le car, le train, le métro, le tramway, le funiculaire ont été utilisés au cours du séjour. Les visites ont été nombreuses et instructives :

La Maison des canuts où les enfants ont découvert le travail de la soie ;

L'institut Lumière qui rappelle que Lyon a vu naître l'industrie du cinéma ;

Une croisière sur la Saône et le Rhône au cours de laquelle le bateau a passé le confluent ;

Le musée gallo-romain de Fourvière : pendant une heure et demie, les enfants ont eu « 9 ans à Lugdunum » qui fut en son temps la capitale de la Gaule ;

Une promenade dans le vieux Lyon avec la traversée d'une célèbre « traboule ».

De très bons souvenirs pour les enfants qui ont regretté que le séjour se termine aussi vite. La classe de CM2 remercie Marie-Christine, Aline et Olivier qui les ont accompagnés durant les trois jours

et qui ont pleinement contribué à la réussite du voyage.

Les enfants et les enseignants remercient également la commune, l'association des parents d'élèves et l'Amicale laïque de Pontarlier qui ont soutenu financièrement leur projet.

Nous souhaitons un bon séjour aux autres classes dont nous vous donnerons des nouvelles dans un prochain numéro.

Jean-Marc Ryser



Ecole Maternelle des myrtilions : inscriptions

Pour les enfants nés en 2011 qui rentreront en petite section en septembre prochain, **les inscriptions auront lieu les 12 et 19 mai de 8h45 à 11h15 et 13h45 à 17h30** à l'école, bureau de madame la directrice.

Il est conseillé de prendre rendez-vous pour éviter toute attente ou en cas d'impossibilité de venir aux dates proposées

Par téléphone au 03.81.89.72.77.

Se munir des photocopies du livret de famille, carnet de santé (page des vaccinations), attestation de domicile (facture), attestation d'assurance civile et individuelle.

La recette

Proposée par les salariées de l'ADMR



Salade de bacon à la pomme et au morbier

- Pour 6 personnes
- Temps de préparation : 15 mn
- Temps de cuisson : 10 mn

Ingrédients :

- 3 cœurs de salade
- 150g de bacon
- 1 jus de citron
- 2 pommes coupées en dés
- 3 cu à soupe d'huile d'olive
- Sauce : 20cl de crème fraîche, 2 c. à soupe de cidre brut, 80g de morbier et 1 cu à café de vinaigre de cidre.

Préparation :

- Faire rissoler les dés de pommes et les lamelles de bacon dans une cu. À soupe d'huile d'olive
- Dans une casserole, chauffer la crème, le cidre, le morbier et le vinaigre jusqu'à obtention d'une sauce lisse et crémeuse.
- Assaisonner la salade avec de l'huile et du citron.
- Ajouter les pommes et bacon chaud.
- Napper de sauce.

Conseils :

A base de roquette, doucette, ...
Servir sur assiette, c'est plus joli !

Les mots croisés de Jacky



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2		■		■				■		
3									■	
4				■						
5			■					■		
6				■		■				
7					■			■		
8						■				
9			■		■					
10						■				■

Horizontal : 1 – Envoie du courrier. 2 – Le cinquième – bas de gamme. 3 – Très polies... 4 – Appelle sa biche – la surveillance du territoire – musique de MC Solaar. 5 – Forme d'aller – trouve une place – sous fa. 6 – Train des Allemands – parfois ferrée. 7 – On y range des lunettes – out des boxeurs – le chrome. 8 – Brise marine – roi de Shakespeare 9 – Abréviation postale – une des dix de la CFD. 10 – Haute assemblée – attrapée.

Vertical : 1 – Son premier magistrat a changé récemment. 2 – Remis en forme... 3 – Qualifie la teinte d'un grand cru – possédés. 4 – Ville de la vallée de la Saale. 5 – Administration d'un pays arabe. 6 – Était bleu chez les nobles. 7 – Elle peut être grièche – a les idées larges... 8 – Ses services renseignent... – choisi par le cœur. 9 – Religieuse – désigne aussi une association. 10 – Voisine désignée par ses tilleuls.

Solution de la dernière grille du Frasne info de février 2014

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	P	I	P	H	A	N	I	E	■
2	V	I	L	L	A	G	E	O	I	S
3	E	■	S	A	V	■	R	■	S	U
4	N	I	■	T	R	A	I	N	E	E
5	T	■	B	R	E	L	■	E	N	D
6	U	N	I	E	■	L	A	S	S	O
7	E	N	■	E	T	E	L	■	T	I
8	L	E	P	■	A	Z	U	R	E	S
9	L	■	L	O	T	■	N	■	I	■
10	E	D	U	C	A	T	I	O	N	S

Etat civil

Mémento :

Urgences (SAMU)	15	(portable 112)
Gendarmerie	17	(portable 112)
Pompiers	18	(portable 112)
Médecin de garde (après 20h ou le week-end)	3966	
Médecins	Dr Chesnel	03 81 49 81 14
	Dr Jeannin	03 81 89 72 88
	Dr Boéréscu	03 81 49 84 57
Pharmacie		03 81 49 81 50
Assistante sociale		03 81 38 87 60
Drogue/alcool/tabac info service	0800 231 313	
Accueil sans-abris / SAMU social	115	
Enfance maltraitée	119	
Dispensaire de Frasne (Permanence du lundi au samedi de 8h à 8h30)	03 81 49 83 59	
Cabinet dentaire	03 81 49 81 32	
Cabinet vétérinaire (Nouvelle adresse: 1 rue de Beaucaire)	03 81 49 81 48	
Kinés :	Ugo Fays	03 81 89 72 42
	Véronique Burgat	03 81 46 24 07
Taxi	06 76 70 61 54	
Mairie	03 81 49 83 17	
	mairie@frasne.fr	
	(du lundi au samedi 8h30-12h)	
Communauté de communes CFD	03 81 49 88 84	
Syndicat-drugéon	wanadoo.fr	
Déchetterie	03 81 89 88 06	
	lundi, jeudi de 14h à 19h (hiver : 14h-17h) et	
	samedi 9h à 12h30 et 13h30-18h (hiver : 9h-12h)	
Médiathèque		
	Mardi et vendredi : 16h-19h; Mercredi : 10h-	
	12h/14h-18h; Jeudi : 16h-18h; Samedi : 10h-12h	
Halte garderie	03 81 89 77 49	
Relais petite enfance	03 81 46 94 49	
	ou	
	06 89 64 86 88	
A.D.M.R.	03 81 89 87 68	
	Du lundi au vendredi de 10h à 12h	
Familles Rurales	03 81 89 85 07	
Écoles		
	Maternelle	03 81 89 72 77
	Groupe Xavier Marmier	03 81 49 83 74
	Collège Émile Laroue	03 81 49 81 01
Orthophoniste	06 73 71 60 20	
Psychologue	06 29 76 59 98	
Pédicure-Podologue	06 85 36 45 60	

Les naissances

Bienvenue à ...
 Lucie Plaisse née le 9 mars 2014
 Abel Paget né le 15 mars 2014
 Léonie DURHÔNE née le 20 mars 2014
 Livia Gavignet née le 27 mars 2014
 Anthéa Badoz née le 6 avril 2014
 Antoine et Léandre Ziss nés le 26 avril 2014

Les décès

Au revoir à ...
 Randy Carena le 01^{er} février 2014
 Germaine Chauvin le 03 mars 2014
 Josette Delcey née Courvoisier le 27 mars 2014
 Jean-Claude Ripoll le 11 avril 2014
 Luigi Orlando le 20 avril 2014
 Henri Besançon le 22 avril 2014
 Henri Marmier le 25 avril 2014
 Odette Besançon née Trouttet le 6 mai 2014

25 mai 2014 : Élections Européennes

Pensez à vous munir de votre carte d'identité.

+ d'infos sur www.frasne.fr



Agenda

Mai :

Mercredi 14 : Conférence CFD « l'exploitation de la tourbe à Frasne à travers l'histoire ». 20h Centre d'animation

Samedi 17 : Repas de la fête des mères. 20h Centre d'Animation

Juin :

Samedi 21 : fête de la musique 19h Salle des fêtes

Responsable publication : Philippe Alpy

Crédit photos :

Jacky Désarménien
 Jean-Paul Barthelet
 Conseil Général du Doubs
 CFD

Responsable rédaction : Aude Simon Curot

Mail rédaction : mairie@frasne.fr

Nombre d'exemplaires: 900